

## Ordures ménagères

Tous les mardis matin  
Merci de déposer vos conteneurs

la veille au soir ou le matin uniquement et de les rentrer  
le mardi soir.



## Ramassage des cartons

L'association qui était en charge du ramassage des cartons n'assure plus ce service pour le moment.

Tous les emballages cartons doivent être déposés à la déchèterie de Beuzeville ou d'Honfleur  
**Aucun dépôt sauvage n'est autorisé dans la commune sous peine de poursuites**



## Déchets Verts

Le ramassage reprendra fin mars ou début avril en fonction du démarrage de la période de tonte

## Encombrants

Inscriptions par téléphone :  
02 32 56 62 56 (CCPHB)



## RÈGLEMENT DE LA POLICE DU CIMETIÈRE Berville sur mer

Les propriétaires de concessions devront nettoyer et entretenir le terrain acquis par leurs soins en vue d'une inhumation, ainsi que la moitié du passage qui sépare les tombes voisines.

**Le règlement est consultable dans son intégralité à la mairie**

## ÉLAGAGE ET ABATTAGE (article 24)

Arrêté ministériel valant instruction générale sur le service des chemins départementaux du 30 mai 1967

Extrait de l'article 20 de la loi 2015-991 du 7 août 2015:

**(...) Hors agglomération, à défaut d'exécution des opérations d'élagage des arbres, haies ou racines par les propriétaires riverains ou leurs représentants, après une mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet, il est procédé à l'exécution d'office des travaux d'élagage et les frais afférents à ces travaux sont mis à la charge des propriétaires négligents.**

Les propriétaires riverains doivent également veiller au bon état phytosanitaire de leurs plantations privées situées à proximité de la limite avec le domaine public départemental et, en particulier, de leurs arbres de moyen et haut jet et anticiper tout risque pour la sécurité publique en procédant à l'abattage des sujets morts ou malades.

A aucun moment le domaine public routier départemental ne doit être encombré et la circulation entravée ou gênée par les opérations d'abattage, d'ébranchage ou de débitage des arbres situés sur les propriétés riveraines.

## État civil

### Naissances

Eléonore GEORGEL-FRANCK  
le 24 octobre 2024

### Mariages

Dylan BIG et Anabelle DADURE  
le 23 septembre 2024

Stanislas BERNARD et Carine BLONDEL  
le 26 octobre 2024

### PACS

Gildas JEANNEAU et Coralie DEHORS  
le 18 novembre 2024

Bastien SELLIER et Manon POREZ  
le 21 novembre 2024

### Décès

Joceline DUVIEUX le 28 octobre 2024

Yvain HEUTTE le 14 novembre 2024

Alain DURAND le 30 novembre 2024

Louis ANFRYE le 18 décembre 2024

Denis HEMERY le 3 janvier 2025



# La Plume Bervillaise

Janvier 2025

## Le mot du Maire Jacky Delile



Chères Bervillaises, chers Bervillais,

Déjà 2025, et une année de passée pour la nouvelle équipe, durant ce temps les dossiers évoqués lors du bulletin d'octobre continuent d'avancer.

Progression sur le 2<sup>ème</sup> trimestre de la remise en état et la mise en œuvre de la sécurisation de la rue de la république et des voies communales avec la réalisation d'aménagement de circulation du centre bourg pour obtenir la limitation de vitesse à 30km/h.

En collaboration avec la gendarmerie et la société D2L SECURITE et l'avis favorable de la Préfecture, la vidéo protection sera installée par 5 caméras qui couvriront les points stratégiques suivants :

- Parvis mairie / Rue de la côte cousin
- Rue de la République / Chemin du bois
- Rue du Bac / Cimetière / Parking Eglise / salle des fêtes / City stade / Service technique
- Rue des chaumières
- Rue de la Pannerie / Rue de la république

Nous continuons également à travailler sur les dossiers de la défense incendie et la station d'épuration par lagunage. Le PLUi est devenu exécutoire le 24 décembre 2024.

La commune réalise actuellement sous le contrôle de l'INSEE, le recensement de la population.

Restant toujours à votre écoute, nous vous souhaitons une heureuse année 2025, bonheur, prometteuse, et surtout une très bonne santé.

**Voeux du maire  
11 janvier 2025 à La grange**



## Informations Mairie



30 rue de la république  
27210 Berville Sur Mer



Lundi et jeudi : 9h-12h - 14h-18h  
Mardi et mercredi : 9h-12h  
Fermée le vendredi



02 32 57 61 92



Pour joindre la mairie : [mairie-berville-sur-mer@wanadoo.fr](mailto:mairie-berville-sur-mer@wanadoo.fr)

Permanence en mairie par un conseiller municipal de 9h à 12h le mardi matin.

# LES ACTIONS RÉALISÉES...et en cours

## URBANISME

### Station d'épuration par lagunage

En janvier 2024 les services de l'état ont attiré l'attention de l'équipe municipale sur les problèmes de fonctionnement de notre station d'épuration par lagunage. Cette station a été mise en service en 2004 et depuis 2020, elle rencontre un dysfonctionnement important notamment par l'apparition de bulles de gaz sous la membrane.

Une surveillance renforcée a été mise en place depuis 2021 suite à cette situation et les résultats sont satisfaisants.

Après plusieurs déplacements sur place et une réunion en mairie en novembre dernier avec les différents partenaires sur ce dossier, les services de l'état nous ont conseillé de rechercher une assistance à maîtrise d'ouvrage pour lancer des opérations de réhabilitation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des avancées de ce dossier primordial pour l'avenir de notre commune.

### Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le PLUi est devenu exécutoire le 24 décembre 2024

Vous pouvez le consulter sur le site de la CCPHB  
<https://www.ccphb.fr/nouveau-plui-du-territoire-de-la-ccphb/>

ou sur le site du gouvernement  
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

### Inondations

Suite aux dernières fortes pluies, des «dos d'âne» en goudrons ont été mis en place par la CCPHB à la demande urgente de M. Le maire, rue de la pannerie afin d'éviter les inondations de certaines habitations.

## ENVIRONNEMENT

### Coupe de bois

Une nouvelle coupe de bois aura lieu dans la forêt de Berville vers le mois de février 2025. (la date définitive reste à déterminer)

**Le prix de stère reste inchangé : 10€**

## Les festivités à venir au 1<sup>er</sup> semestre...

### Fête de la musique

Après le succès de la fête de la musique organisée par la Commune et le Comité des fêtes en juin 2024, avec le concours du groupe SAD'HILL, la municipalité souhaite renouveler cet événement en 2025.

Nous invitons toutes les personnes jouant de la musique et souhaitant participer à l'édition 2025 à prendre contact avec la mairie ou avec Mme Evelyn Tinture ( 06 70 37 15 21 ) pour vous inscrire.

**Ensemble faisons vivre Berville sur mer**

## SÉCURITÉ

### Vidéo protection

Comme la municipalité s'y était engagée et suite au nombreux cambriolages dans la région, une étude concernant la mise en place de la vidéo protection a été réalisée en début d'année 2024 avec l'aide de la gendarmerie nationale.

Le choix qui a été retenu a permis de déterminer 5 points de surveillance sur la commune. Après étude des devis et choix d'un prestataire, les demandes de subventions ont été déposées en fin d'année.

Une réunion publique sera organisée dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2025 pour présenter ce projet aux habitants.

### Eclairage public

Le conseil municipal a décidé de rétablir l'éclairage nocturne sur l'ensemble de la commune pour la sécurité de nos concitoyens.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Notre commune est concernée par le recensement en 2025 qui débutera le 16 janvier et se terminera le 15 février 2025.

Vous recevez la visite d'un agent recenseur qui vous orientera pour effectuer la démarche en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier. Vous conviendrez d'un RDV pour qu'il puisse les récupérer.

Nous vous remercions d'apporter un bon accueil à nos deux agents recenseurs.

**Votre réponse au recensement est obligatoire**

## Bords de Seine en folie

### La fête du vélo!

**5<sup>ème</sup> édition, samedi 14 juin 2025 de 10h à 19h à Berville sur mer**

Une fête qui met en valeur le vélo, se tient chaque année, sur les bords de Seine, à Berville-sur-mer. Après plusieurs éditions à succès, Bords de Seine en Folie revient année après année, avec des animations autour du vélo. Pour ravir petits et grands : ateliers, démonstrations, jeux, restauration, concert, bal...

## VIE DE LA COMMUNE

### La halle

Tous les vendredis à partir de 16 h, venez retrouver sur le parking en face de la mairie notre petit marché local

Les différents commerçants vous proposent : fruits et légumes, crêmerie, saucissons, vins, poissons en fonction de la saison, herbes et tisanes, produits antillais et une boucherie.

(N'hésitez pas à contacter la mairie si vous connaissez des producteurs locaux qui souhaiteraient participer)



### Les évènements

#### Le repas des anciens

Le repas des anciens s'est déroulé le 6 octobre au foyer. 54 personnes étaient présentes et ont pu déguster un repas réalisé par Honfleur traiteur avec l'orchestre «Duo Breff» qui a ambiance l'après-midi.



#### Commémoration du 11 novembre

Une cérémonie s'est déroulée en présence de M. Le Maire au monument aux morts.

Une gerbe de fleurs a été déposée

La cérémonie était accompagnée par la fanfare JP Harmonie



#### Toiles en Seine

L'exposition «Toiles en Seine» s'est déroulée le week-end du 1<sup>er</sup> novembre et a remporté un vif succès.

De nombreux peintres sont venus exposer leurs tableaux à la grange.

M.PILLON, peintre honfleurais a fait une démonstration sur une grande toile qu'il a ensuite offert à la Mairie.



#### Marché de Noël

Le marché de Noël s'est déroulé le 7 et 8 décembre à la Grange avec la participation de nombreux artisans locaux.

Cette année une tombola était organisée par le Comité des Fêtes et une exposante a remporté un beau panier garni.



#### Noël des enfants de Berville

Le Père Noël est venu faire une petite visite à l'école le 19 décembre avec distribution de sachets de bonbons offerts par la mairie et prise de photos individuelles

Le 7 décembre, organisé par le comité des fêtes, très beau spectacle offert par la mairie, des enfants heureux et complètement dans l'ambiance du Père et de la mère Noël accompagné d'un chant (Rap de noël) Le père noël a distribué les cadeaux offerts par le comité des fêtes suivi d'un goûter

